VB ENTRETIEN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 200 EUROS

SIEGE SOCIAL : 28, Avenue mon plaisir

13012 MARSEILLE

884844705 R.C.S MARSEILLE

FEUILLE DE PRESENCE

Numéro	Nom et Prénoms	Nombre de parts	Signatures
1	KADOCH Victoria	20	
2	GROUPE IZZIE représenté par M. RAIA Benjamin	20	
3	CAYMARIS-CASSIN Florian	80	
4	CAYMARIS-CASSIN Yoann	80	

certifié conforme à l'original

GROUPE IZZIE
60, rue des vertus
13005 MARSEILLE
Siret 892 223 652 00017 - APE 8211Z

A MARSEILLE, Le 01/10/2023

LE PRESIDENT
Monsieur Caymaris Florian

VB ENTRETIEN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 200 EUROS
SIEGE SOCIAL : 28, Avenue mon plaisir
13012 MARSEILLE
884844705 R.C.S MARSEILLE

PROCES – VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt-trois, 1° octobre à 14 heures

L'ensemble des associés a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes, bilan et conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce
- Quitus au Président
- Affectation du résultat
- Nomination d'un Président
- Rémunération du Président

PREMIERE RESOLUTION

Les associés approuvent à l'unanimité l'ensemble des comptes annuels se rapportant à l'exercice clos le 31 decembre 2022 et faisant apparaitre un bénéfice de 12358Euros (DOUZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE HUIT EUROS)

Cette résolution, est adoptée a l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés à l'unanimité donnent quitus de sa gestion à Monsieur CAYMARIS Florian, Président de la société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette resolution, est adoptee a l'unanimite.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter comme suit, le bénéfice de l'exercice d'un montant de 12358€uros, a savoir : Affectation de la totalité du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 12358€uros, au compte « report à nouveau »

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur Caymaris Florian présente sa démission aux associés qui l'acceptent en date du 15 octobre 2023 (QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT TROIS).

La SASU GROUPE IZZIE représenté par Monsieur RAIA Benjamin présente sa candidature pour le remplacer.
Les associés nomment la SASU GROUPE IZZIE comme Président de la société en date du 16 Octobre 2023 (SEIZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT TROIS).

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés discutent de la rémunération du Président nouvellement élu.
Il est décidé que le Présidant exercera sa fonction bénévolement. Cependant un contrat de prestation de services pour des taches définis sera conclu entre le Président et la société VB entretien.

Cette résolution, est adoptée a l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Le Président
CAYMARIS Florian

